



RENOUVELLEMENT-ABONNEMENT CARTES TRANSPORT SCOLAIRE Collégiens et lycéens

La mairie subventionne la carte de transport scolaire des collégiens et lycéens âgés de 20 ans au plus et domiciliés sur la commune.

2 TITRES DE TRANSPORT AU CHOIX :

- **CARTE IMAGINE'R**

Elle permet un nombre illimité de voyages, tous les jours de l'année, sur l'ensemble des réseaux de transport de voyageurs d'Ile de France. Elle est valable jusqu'au 30 septembre de l'année suivante.

Pour bénéficier de la participation communale de 76,90€, vous devez :

1. **Compléter et signer le formulaire IMAGINE'R,**
2. **Le déposer en Mairie avec un RIB (cocher la case « prélèvement ») ou un chèque de 315,40€ à l'ordre IMAGINE'R.**

- **CARTE OPTILE**

Cette carte fonctionne sur un circuit limité : uniquement la ligne 5318, sur les trajets domicile /établissements scolaires de Dourdan en période scolaire, pour les arrêts Deslandres / Mairie / Ville LEBRUN.

Pour bénéficier de la subvention communale de 60,10€, vous devez :

1. **Compléter et signer le formulaire OPTILE**
2. **Joindre un chèque de 239,50€ à l'ordre de Transdev (Nom et prénom de l'élève au dos du chèque),**
3. **Envoyer le dossier, sans photo (elle sera à coller par vos soins à la réception de la carte OPTILE) à l'adresse suivante :**

**TRANSDEV / Service carte scolaire
3 rue Ampères, ZI du Pâtis
78120 Rambouillet – 01.34.57.57.68**
